

POINT DE LANGUE

Arrestation

Action d'appréhender un coupable ou un suspect au nom de la loi ou de l'autorité.

État d'une personne arrêtée.

(arrest, apprehension)

Dans la langue juridique, le verbe « appréhender » met l'accent sur le fait de se saisir d'une personne, que celle-ci ait commis une infraction ou non; le verbe « arrêter » insiste sur le fait de mettre une personne en état d'arrestation parce qu'elle a commis une infraction.

On relève l'emploi du verbe « appréhender » dans les lois portant sur la protection des enfants ou des personnes atteintes d'une maladie mentale. Ces lois accordent aux agents de la paix le pouvoir de les appréhender dans le cas où la protection de ces personnes le justifie, sans qu'elles aient nécessairement commis une infraction.

Éviter l'arrestation;

Décider, effectuer, faire, opérer, ordonner une arrestation;

Aider, procéder, résister **à** l'arrestation;

Faire l'objet **d'**une arrestation;

protester **contre** une arrestation;

Être **en état** d'arrestation;

Mettre, placer quelqu'un **en état** d'arrestation;

Décerner, délivrer, exécuter, lancer un mandat d'arrestation;

Arrestation faite aux termes d'un mandat.

Éviter les anglicismes [être sous arrêt], [être sous arrestation], [mettre quelqu'un sous arrêt] et [mettre quelqu'un sous arrestation].

On dira plutôt « être en état d'arrestation » et « mettre » ou « placer » quelqu'un en état d'arrestation, ou, plus simplement encore, « arrêter » quelqu'un.

agent procédant à l'arrestation

arresting officer

arrestation illégale, arrestation

false arrest, unlawful arrest

illicite

arrestation injustifiée

unjustified arrest

arrestation légitime, légale,

lawful arrest, arrest by warrant,

licite

warrant arrest

arrestation malveillante, arrestation dans une intention malveillante	<i>malicious arrest</i>
arrestation obligatoire	<i>mandatory arrest</i>
arrestation par erreur	<i>mistaken arrest, arrest of wrong person, erroneous arrest</i>
arrestation pour atteinte à l'ordre public	<i>arrest for breach of the peace</i>
arrestation effectuée par un simple citoyen	<i>citizen's arrest</i>
arrestation pour violation de la paix	<i>arrest for breach of peace</i>
arrestation sans mandat	<i>arrest without warrant</i>
formalités d'arrestation	<i>arrest procedure</i>
mandat d'arrestation	<i>arrest warrant, warrant of arrest, warrant for arrest</i>
mandat d'arrestation provisoire mis en état d'arrestation	<i>provisional arrest warrant placed under arrest</i>
pouvoir d'arrestation	<i>power of arrest, authority to arrest</i>

Le *Code criminel* permet à un agent de la paix de procéder à l'**arrestation** sans mandat d'une personne qui a commis une infraction ou qui est sur le point d'en commettre une.

Les empreintes digitales de l'accusé ont été prises au moment de l'**arrestation**.

L'accusée est en détention depuis son **arrestation**.

NOTA : Plusieurs outils électroniques et ouvrages ont servi d'inspiration au point de langue. Citons entre autres : **Le Petit Robert - CD-ROM**; ; **Collins – CD-Rom**; **Termium Plus** et ses outils d'aide à la rédaction dont le **Juridictionnaire** réalisé pour le compte du Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) de la Faculté de droit de l'Université de Moncton par Jacques Picotte, jurilinguiste-conseil;; **TransSearch**; Marie-Éva de Villers, **Multidictionnaire de la langue française**, 4^e éd., Montréal, Éditions Québec Amérique, 2003; Jacques Beauchesne, **Dictionnaire des cooccurrences**, Montréal, Guérin, 2001; Madeleine Mailhot, **Les bons mots du civil et du pénal**, 2^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2005.

Institut Joseph-Dubuc, juricourriels 2006-2007